



COMMUNE d'AUSSAC-VADALLE

Feuille d'informations municipales

N°100 Vendredi 26 octobre 2007

Cérémonie du 11 Novembre

Le Conseil Municipal et les Anciens Combattants d'Aussac-Vadalle vous invitent au **89^{ème}** Anniversaire de l'Armistice du 11 Novembre 1918 :

Déroulement de la cérémonie

- **11h15** Rassemblement à la croix d'Aussac puis dépôt de gerbes au Monument aux Morts,
- **11h30** Vin d'honneur à la salle des associations offert par la municipalité. **Venez nombreux**

A l'issue de cette cérémonie, l'Amicale des Anciens Combattants organise son banquet annuel du 11 novembre 2007 qui aura lieu au centre socioculturel d'Aussac-Vadalle à partir de 13 heures. Toutes les personnes souhaitant participer au banquet seront les bienvenues.

Le prix du repas :

- 13 euros /personne pour les adhérents
- 23 euros / personne pour les non adhérents

Pour vous inscrire appeler le 05.45.20.63.59 **avant le 05 novembre 2007**

Ramassage des Ordures ménagères

- les ordures ménagères sont ramassées chaque semaine le jeudi matin, merci de sortir vos poubelles la veille après 18h00
- Les sacs jaunes sont ramassés tous les 15 jours (semaines impaires) le vendredi matin. Merci de les sortir la veille après 18h00

L'image de notre commune dépend de ces petits riens qui facilitent notre vie au quotidien.

Fermeture secrétariat de mairie

Le secrétariat de mairie sera fermé le **vendredi 02 novembre 2007**.

Déclarations de récolte de vin

Les imprimés de déclaration de récolte de vin sont arrivés au secrétariat de mairie. Votre déclaration doit être faite **avant le 20 novembre 2007**. Aucune déclaration ne pourra être reçue après cette date.

Recensement militaire

Les jeunes gens (garçons et filles) nés en **Octobre – Novembre -Décembre 1991** sont priés de se présenter au secrétariat de mairie aux heures habituelles d'ouverture **avant le 15 décembre 2007** munis du livret de famille afin d'effectuer les démarches nécessaires à leur recensement.

Traitement des eaux

Depuis plusieurs années la municipalité a entrepris via le Syndicat d'eau de Puyréaux un très important travail d'amélioration de la qualité de l'eau distribuée. En effet nous avions très souvent des interdictions de consommer l'eau du robinet liées aux problèmes de la turbidité (boues en suspension) et cela dès que des orages éclatés. Le Président du Syndicat d'eau, André GROS, a pris le taureau par les cornes en juin 2004 et une filtration par charbon actif a été mise en place. A cette époque les avis étaient partagés sur cette modification. La municipalité a soutenu le Président dans la mise en place du filtre provisoire car ce petit investissement était urgent en effet la moyenne de la turbidité était de 2.4 (maintenant à 0.2) et il n'était pas normal que les usagers paient l'eau du robinet et des bouteilles d'eau minérale. Cette mise en place a permis de prendre le temps de la réflexion et surtout de maîtriser le considérable investissement qui compte tenu de la modification des seuils autorisés devenait inéluctable. C'est donc les sociétés La Lyonnaise des eaux, Sogéa et SNACTP qui pour un peu plus de 700 000 € HT mettent en place sur le site de pompage de ST CIERS la nouvelle usine de traitement des eaux. Outre les bâtiments, l'usine comporte deux filtres dont un à charbon actif et l'autre à membranes dit d'ultrafiltration. Ce dernier peut même arrêter les virus. La nouvelle installation est équipée d'un système d'auto nettoyage qui évitera aux filtres de se boucher et permettra une disponibilité permanente.

La nouvelle installation devrait être mise en service dans quelques semaines, soit avant la fin de l'année 2007.